



CITADEL

NEWS LETTER

Opération patrimoine et mécénat

Introduction

Historique ! Le 19 octobre 2023, la Fondation du patrimoine et le ministère des Armées signent la première convention de collecte de dons dans les Hauts-de-France. Pour rendre tout son éclat à la Citadelle de Lille, le général de corps d'armée Emmanuel GAULIN, commandant le Corps de Réaction Rapide-France (CRR-Fr), et

l'Ingénieur Général Francis CONTAMIN, directeur de l'Établissement du Service de l'Infrastructure de la Défense (ESID) de Metz, initient ce partenariat de longue durée avec la Fondation du patrimoine, représentée par son délégué régional Philippe ROUMILHAC.

Un projet, une équipe

Depuis sa création en 1996, la Fondation du patrimoine rassemble tous ceux qui s'engagent pour préserver le patrimoine : bénévoles, mécènes, propriétaires et porteurs de projet. Protéger le patrimoine pour le transmettre aux générations futures : c'est la mission du premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine. Dans les Hauts-de-France, ce sont plus de 160 projets qui sont ainsi accompagnés et soutenus chaque année, avec l'aide de 40 bénévoles et le partenariat de nombreuses collectivités publiques et mécènes, particuliers ou entreprises. En 2023, ce sont plus de 3,2 millions d'euros qui furent ainsi mobilisés en faveur du patrimoine de notre région !

L'état-major du Corps de réaction Rapide-France, pour sa part, est installé depuis 2005 dans la citadelle de Lille, où il a succédé au 43^e Régiment d'infanterie, si cher au cœur des Lillois. Il est donc, avec les visiteurs de la Citadelle, le bénéficiaire des travaux de valorisation et de restauration qui seront entrepris dans le cadre de la campagne de mécénat lancée avec la Fondation du patrimoine. État-major français à participation multinationale (14 nations), il peut être engagé aussi bien dans des opérations françaises, que sous commandement de l'organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), de l'union européenne (UE), ou encore dans une coalition ad hoc. Il a été déployé en opération à l'étranger à plusieurs reprises depuis sa création,



par exemple au Darfour, en Afghanistan ou dans la bande sahélo-saharienne.

Le Service de l'Infrastructure de la Défense (SID) est le maître d'ouvrage de l'ensemble des opérations d'infrastructure du ministère des Armées. L'antenne locale de l'ESID de Metz, l'Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense (USID) de Lille est chargée de la maîtrise d'œuvre du projet, en lien étroit avec les acteurs de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) des Hauts-de-France, puisque la Citadelle est un monument historique, comme de la Ville de Lille et de la Métropole Européenne de Lille (MEL).

Le Club Gagnants est un soutien important du projet.



La Citadelle dans l'histoire

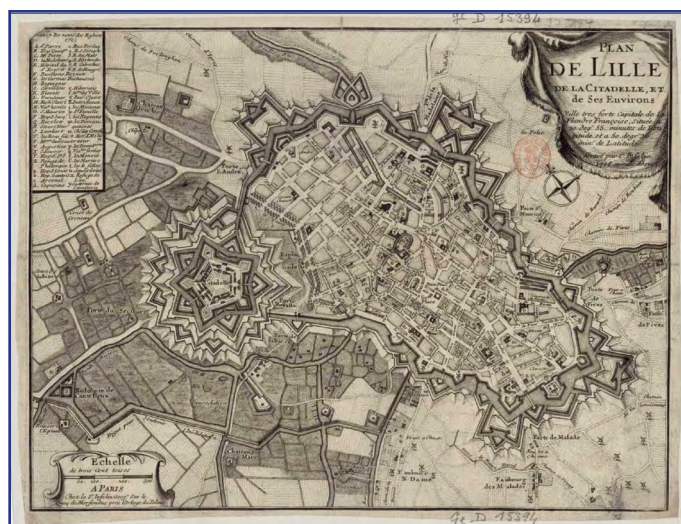
Conquise par Louis XIV le 27 août 1667, la ville de Lille est formellement rattachée au royaume de France par le traité d'Aix-La-Chapelle le 2 mai 1668. Une citadelle, dont la conception est confiée à Sébastien LE PRESTRE, marquis de VAUBAN y est édifiée dans les années qui suivent.



Sébastien LE PRESTRE, marquis de Vauban.

Le terrain plutôt hostile participe à la défense du site par un système d'inondations des abords de la place forte. La forme pentagonale des fortifications, associée à l'adjonction de bastions, permet une défense accrue car la muraille est battue par les feux depuis un autre point de la muraille. Nouveauté en France, la citadelle est dotée de casernements permettant de loger la troupe.

La défense de Lille et des places fortes nouvellement conquises à la frontière avec les Pays-Bas espagnols est renforcée par la constitution d'un « pré carré ».



Plan de Lille et de la Citadelle par Vauban.

Nos donateurs

La mobilisation porte ses fruits ! Plus de trente mille euros ont déjà été collectés ; plus de dix mille euros de dons sont aussi promis par des entreprises.

Remerciement chaleureux à notre premier mécène entreprise, la société NORTEC et son président Benoit PETIT qui s'engage dans cette belle aventure de la restauration de la Citadelle. NORTEC est un bureau d'études techniques pluridisciplinaire indépendant qui agit dans le bâtiment depuis plus de 22 ans. Depuis Villeneuve d'Ascq et Paris, NORTEC et ses quarante collaborateurs conçoivent et suivent les réalisations de logements, d'équipements publics et

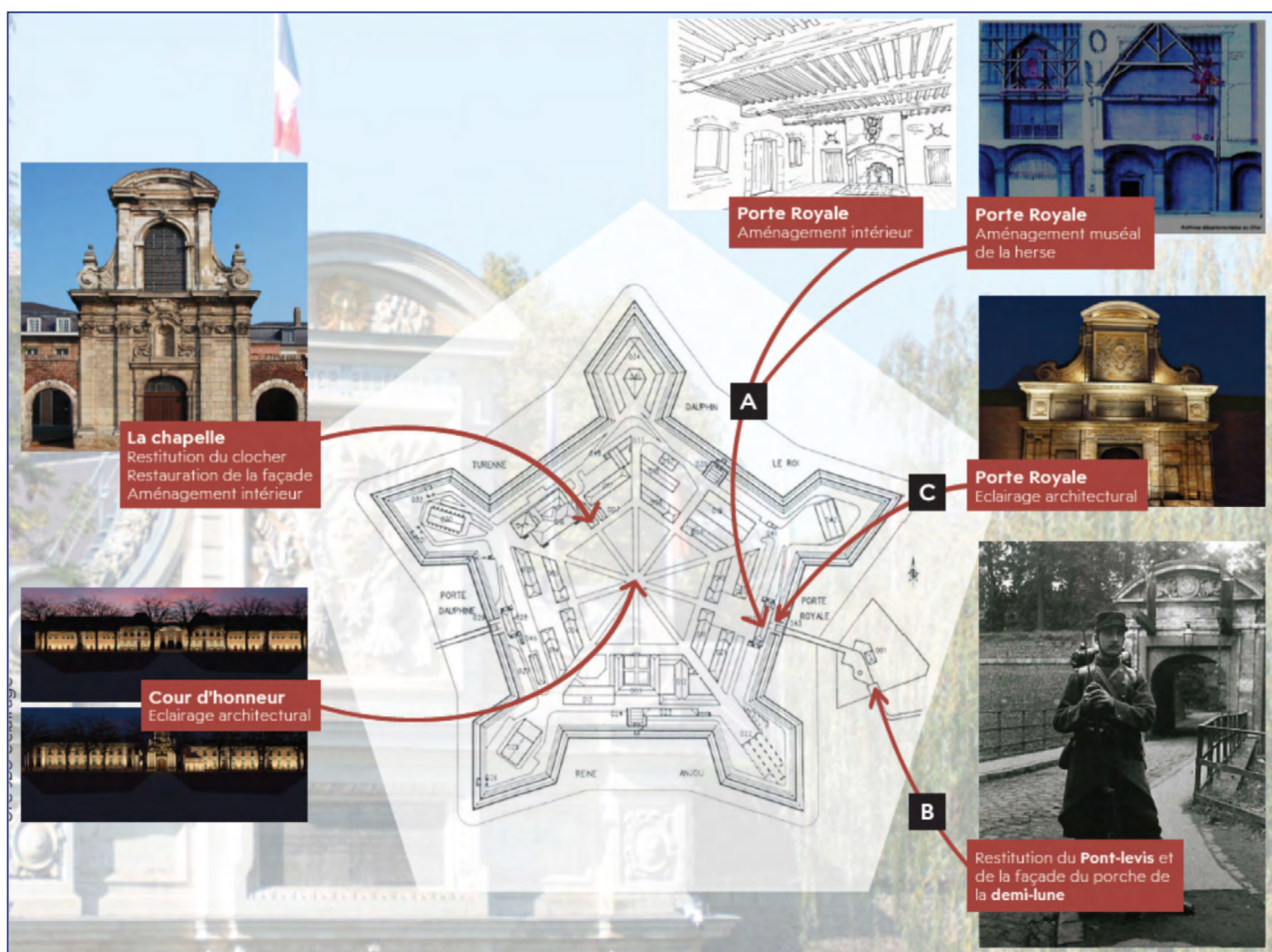
de bureaux dans les Hauts-de-France et en Ile-de-France.

Le groupe API Restauration, dont le siège est à Mons-en-Baroeul et dont l'activité s'étend à toute la France, s'est également engagé à nos côtés pour la transmission d'un patrimoine sauvegardé. Et la société MA GEO, bureau d'étude en génie urbain, mettra dès le mois de juin à la disposition du maître d'oeuvre ses compétences en matière de modélisation 3D, pour contribuer au choix des solutions d'éclairage de la Porte Royale.

Les projets

La Citadelle de Lille est le monument emblématique du nord de la France. Nous devons tous nous rassembler, particuliers et entreprises, pour sa restauration et sa mise en valeur.

Au programme : la mise en valeur de la Porte royale et de ses abords, la restauration de la chapelle Saint-Maurice et la mise en valeur de la Place d'armes. Les premiers travaux concerneront l'illumination architecturale de la Porte Royale.



Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une assurance de transparence financière. Votre soutien au patrimoine participe également au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

Plus d'informations sur le site de [la Fondation du Patrimoine](#).

Devenez mécène

Pour participer à cette grande aventure au cœur de l'histoire du Nord de la France, contactez sans tarder l'équipe de projet :

- crr-fr-citadelle-lille-mecenat.resp-projet.fct@intradef.gouv.fr
- hautsdefrance@fondation-patrimoine.org

Je fais un don en cliquant ici



ou en scannant le QR code



L'équipe de projet remercie de leur soutien les mécènes qui nous ont déjà rejoints. Elle invite à faire de même toutes les personnes et entreprises sensibles à la transmission d'un patrimoine préservé aux générations futures.

À bientôt sur les réseaux sociaux et dans notre prochaine newsletter.

Suivez-nous

 **la Fondation du patrimoine**



le Corps de réaction rapide-France

